

BURTIGNY 14_c

RÉSIDENCE LOCATIVE

VD / 1268 Begnins

CCHE

Maître de l'ouvrage
Privé

Architectes
CCHE Nyon SA
Rue de la Morâche 9
1260 Nyon

Associée responsable:
Stéphanie Suard Dancet

Architecte cheffe de projet:
Cornélia Volklinger

*Architecte exécution
et direction des travaux:*
Cécilia Bresch
et Bruce Gonnet

**Ingénieur civil
Géotechnique**
Flück Ingénierie Sàrl
1196 Gland

Géomètre
Daniel Belotti
1180 Rolle



Vue panoramique absolue pour une location haut de gamme sur la Côte. Cette construction de quatre appartements, s'apparente en effet davantage à une résidence PPE qu'à un immeuble locatif. La qualité architecturale et une exécution soignée des détails sont au diapason d'un environnement et d'un panorama unique avec au premier plan le village de Begnins et la plaine de Gland, puis le Lac jusqu'au Jet d'eau et les montagnes qui se succèdent dans des dégradés bleu-vert pour finir sur le Mont-Blanc en arrière-plan. Une composition digne d'un tableau de Hodler.

Le dialogue est immédiatement perceptible entre le projet et cette nature qui embellit une architecture sobre et épurée, entièrement organisée et orientée pour cadrer la vue.

La façade sud n'est autre que vitrage sur toute sa longueur et les vastes terrasses et balcons participent à la mise en scène.

Dans un quartier de villas en mutation, la nouvelle construction s'implante le long de la route de Burtigny, à Begnins, dans un terrain en forte pente orienté plein Sud. Ces contraintes ont contribué à définir les éléments de base du projet.

Le large socle en béton teinté, qui abrite le parking et l'entrée de l'immeuble, crée la distance nécessaire à la protection phonique et visuelle et souligne la légèreté des façades en verre et métal qui composent le volume des habitations. La dimension contenue du bâtiment et la typologie de grands appartements répondent aux

Adresse
Route de Burtigny 14c
1268 Begnins

Projet
2015

Réalisation
2016

Photos
Thomas Jantscher





contraintes du règlement communal, tout en préservant un potentiel constructible en amont de la parcelle.

Afin de ne pas prêter la vue plongeante sur le lac depuis le haut de la parcelle et le voisinage, les architectes ont géré la 5^{ème} façade comme un élément esthétique. Aucun bloc technique ne dépasse de la toiture végétalisée et les panneaux solaires thermiques et photovoltaïques extra-plats sont cachés sur la casquette de la terrasse supérieure.

Les appartements de standing s'organisent de manière à valoriser la lumière et les vues lointaines, s'orientant principalement sur la façade Sud et ses généreuses terrasses ou balcon-loggia de 30 m² dotés de panneaux vitrés, qui prolongent les espaces de vie intérieurs. La qualité du vaste espace à vivre de 50 m² tout ouvert séjour/cuisine est saisissante, avec ses plafonds à 2.60 mètres, ses espaces de ran-

gements pratiques et ses choix de matériaux et de finitions. Les détails bien sentis, le côté contemporain et épuré ne laisse aucun doute, tout a été choisi, décidé et maîtrisé jusqu'au dernier détail par l'architecte.

La volumétrie sobre, les lignes horizontales de son architecture et les matériaux contemporains, comme le bardage métallique en aluminium éloxé, soulignent la volonté de créer des espaces vastes et épurés, généreux en lumière et ouverts vers le paysage panoramique.

Le bâtiment reflète la cohérence d'une réflexion de bout en bout, avec la volonté d'offrir aux locataires le bien-être et l'harmonie d'un habitat en accord avec la nature.

Appartements 4.5 pièces, plan d'étage



Caractéristiques de l'ouvrage

Surface parcelle	:	1'000 m ²
Volume SIA 416	:	3'760 m ³
Surface brute de planchers	:	598 m ²
Appartements 4.5 pièces	:	4 x 122.5 m ²
Parking semi-enterré	:	10 pl. + 1 box

La transition intérieur-extérieur est optimale

